

Extrait du Lycée Truc

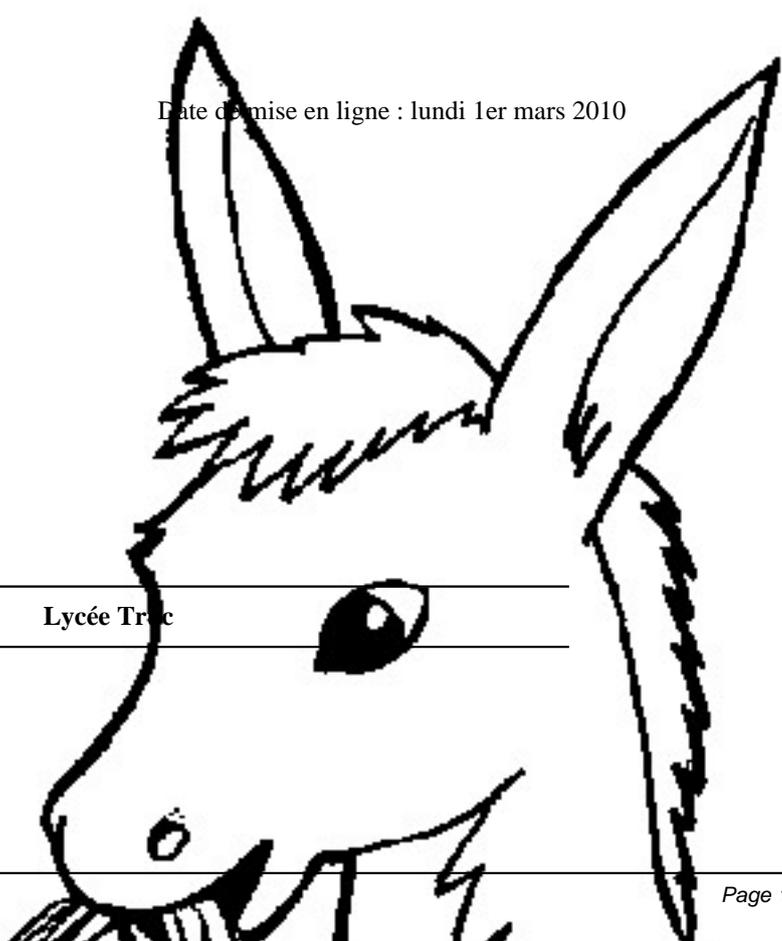
[http://pratic.espe.univ-amu.fr/spip\\_acad/spip.php?article490](http://pratic.espe.univ-amu.fr/spip_acad/spip.php?article490)

# Tempête Xynthia : Sarkozy veut "comprendre"

- SVT -

Date de mise en ligne : lundi 1er mars 2010

Lycée Truc



La tempête la plus violente depuis 1999 a surtout touché la Vendée et la Charente-Maritime, faisant au moins 48 morts en France. Le président de la République a annoncé le déblocage de 3 millions d'euros.



**Tracteur à l'eau**

(c) Sipa

La tempête Xynthia, la plus violente depuis 1999, a fait au moins 48 morts dans la nuit du samedi 27 au dimanche 28 février. Nicolas Sarkozy s'est rendu lundi à l'Aiguillon-sur-mer, une des communes les plus touchées par la tempête, et y a annoncé le déblocage de 3 millions d'euros pour l'aide d'urgence aux victimes. A Châtelailon-Plage, en Charente-Maritime, le chef de l'Etat a promis "un plan spécial" pour les ostréiculteurs.

L'arrêté de catastrophe naturelle sera signé mardi. Le président de la République a également annoncé avoir demandé une mission d'inspection de l'Intérieur et de l'Equipement qui devra remettre un rapport dans les dix jours "pour comprendre ce qui s'est passé".

## Bilan humain

La tempête Xynthia a fait 48 morts et 9 disparus en France, selon un bilan provisoire arrêté lundi en fin de matinée, dont 26 en Vendée. Après avoir traversé le Portugal et l'Espagne, elle a frappé la France avant de continuer sur la Belgique et l'Allemagne, faisant au moins 55 morts en Europe. Le ministre de l'Intérieur Brice Hortefeux a précisé sur France Info que 9.240 sapeurs-pompiers actifs étaient à l'oeuvre sur le terrain pour venir en aide aux sinistrés.

Nicolas Sarkozy est arrivé lundi peu avant 11 heures à La Rochelle, en Charente-Maritime, avant de se rendre notamment à Aiguillon-sur-Mer, une des communes les plus touchées par la tempête avec 25 morts. Il y a indiqué débloquer 3 millions d'euros pour les victimes et signer dès mardi l'arrêté de catastrophe naturelle, comme l'avait promis le Premier ministre François Fillon après une réunion extraordinaire à Matignon dimanche. Il a aussi demandé une mission d'inspection de l'Intérieur et de l'Equipement qui devra remettre un rapport dans les dix jours "pour comprendre ce qui s'est passé".

## Electricité et téléphone

Quelque 222.000 foyers restaient privés d'électricité lundi à 11 heures à la suite du passage de la tempête, selon ERDF, filiale de distribution d'électricité d'EDF. Dimanche matin, jusqu'à 1 million de personnes avaient été victimes

de coupures d'électricité après le passage de la tempête. L'électricité est donc rétablie dans 78% des foyers privés de courant.



### "Nous étions huit dans la barque"

Mais le retour à la normale pourrait être "plus long que prévu" dans les régions de l'ouest de la France "où le travail des techniciens est rendu difficile par les fortes crues", malgré la mobilisation de 5.000 agents au total.

Parallèlement, lundi matin, environ 170.000 clients étaient privés de téléphone fixe ou d'internet haut débit dans les régions Centre, Poitou-Charentes et Pays de la Loire, d'après France Télécom.

## Aides

Brice Hortefeux a annoncé dimanche sur BFM-TV qu'il avait "décidé de débloquer 1 million d'euros de crédit d'urgence". Ce crédit "sera mis à disposition des préfets qui auront mission de les répartir" pour venir en aide aux régions sinistrées.

De son côté, le ministre du Budget Eric Woerth a annoncé dimanche des mesures fiscales en faveur des personnes et des entreprises des zones touchées par la tempête Xynthia. "Les cotisations de l'année 2010 de taxe d'habitation et de taxe foncière sur les propriétés bâties seront remises en totalité, sur demande du contribuable, lorsque les locaux ont été détruits ou ont subi des dégâts tels, qu'après expertise, ils sont voués à la démolition", détaille Eric Woerth dans un communiqué. Pour 2011 et les années suivantes, "les propriétaires pourront demander la révision de la valeur foncière des immeubles ayant subi une dépréciation durable significative du fait de la tempête".

Le ministre du Commerce et de l'Artisanat Hervé Novelli a lui annoncé lundi une aide de 10.000 euros pour chacune des petites et moyennes entreprises (PME) des zones sinistrées par le passage de la tempête Xynthia. Cette enveloppe, qui concerne les entreprises dont le chiffre d'affaires est inférieur à 1 million d'euros hors taxes, se décompose en deux volets : 8.000 euros pour les dépenses d'investissement liées à la restauration des locaux et de l'outil de travail et de 2.000 euros par entreprise pour l'indemnisation des pertes d'exploitation. Elle mesure s'inscrit dans le cadre des Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce (Fisac).

Le président de la Commission européenne José Manuel Barroso a annoncé que la Commission était "prête à apporter son soutien aux pays les plus touchés", à commencer par la France. La France a demandé l'activation du fonds de solidarité de l'UE pour réparer les dégâts de la tempête Xynthia, a annoncé lundi à Bruxelles le secrétaire d'Etat aux Affaires européennes Pierre Lellouche. Il a précisé que cette aide permettrait de rembourser les dommages non assurés à la charge de l'Etat (remise en état d'infrastructures, nettoyage des rues ou hébergement provisoire, par exemple).



### La force de la mer

La ministre de l'Economie, Christine Lagarde a déclaré, lundi lors d'un déplacement dans les Yvelines, avoir

demandé à la Fédération française des assurances la mise en place d'un "plan d'urgence" permettant des "indemnisations forfaitaires rapides". La ministre a également annoncé qu'elle avait détaché un inspecteur des Finances, "le même qui avait travaillé dans les Landes", pour être le "médiateur entre les sinistrés et les compagnies d'assurance".

## Agriculture

Jean-Michel Lemétayer, le président de la FNSEA, principal syndicat agricole français, a demandé lundi que des mesures soient prises rapidement pour aider les agriculteurs et les ostréiculteurs touchés par la tempête Xynthia, estimant qu'"il va y avoir d'énormes pertes".

"L'état de catastrophe naturelle doit être pris très rapidement", a-t-il demandé. Le Premier ministre François Fillon a promis dimanche que ceci devrait être fait sous 48 heures. Et le ministre de l'Agriculture Bruno Le Maire s'est engagé à ce que les agriculteurs touchés soient indemnisés par le Fonds national de lutte contre les calamités agricoles. [1]

---

[1] Article tiré de [Challenges.fr](http://Challenges.fr), avec images du site [Le Monde](http://Le Monde).